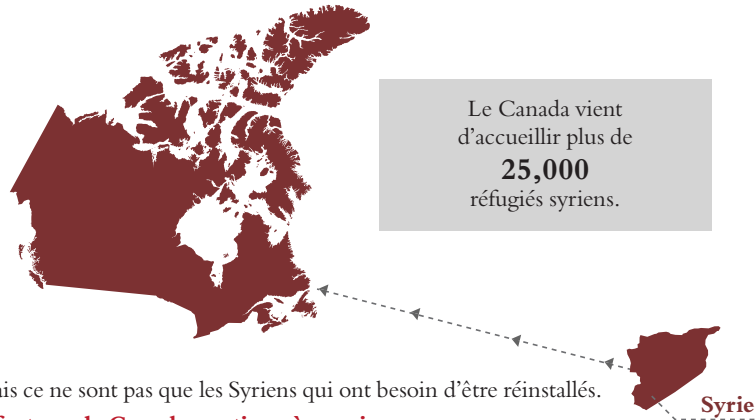




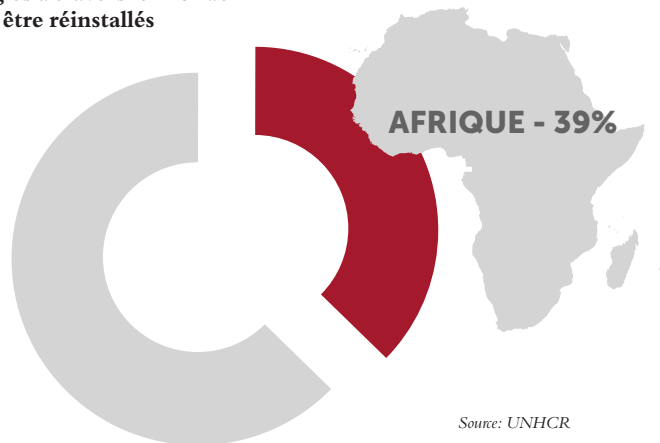
Le gouvernement canadien
décidera très prochainement sur le nombre de réfugiés et d'immigrants
admis au Canada en 2017, 2018 et 2019.



« Nous sommes ici pour répondre à la plus grande crise de réfugiés et de
déplacés de notre temps. Mais ce n'est pas une crise de nombres; c'est
une crise de solidarité »

Ban Ki Moon, Secrétaire général de l'ONU

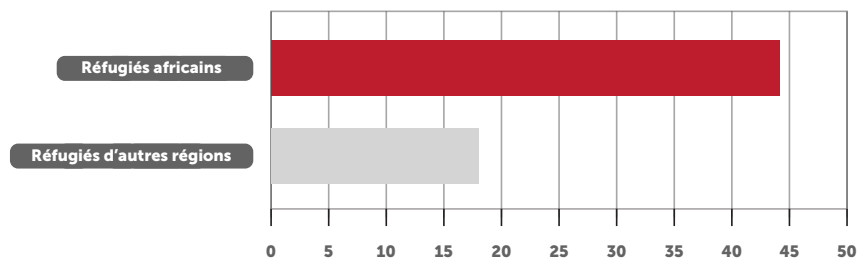
Plus de 1.19 million
de réfugiés à travers le monde
doivent être réinstallés



**La réponse canadienne doit
être juste et équitable.**

Le Canada ne traite pas les réfugiés africains de façon juste.
Par exemple, les délais de traitement sont très longs.

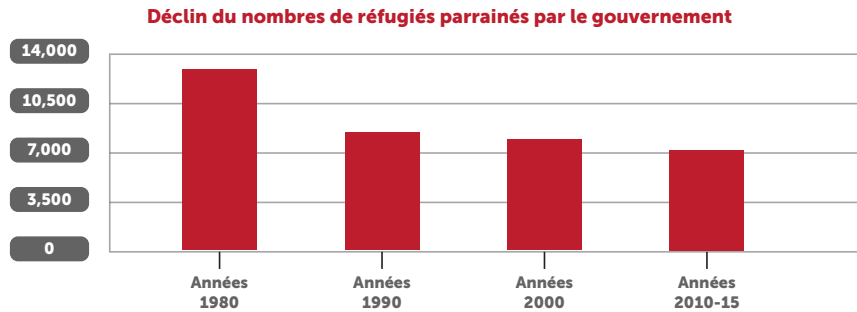
Délais de traitement (en mois)



Comment pouvons-nous mieux répondre au besoin global de réinstallation?

Les Canadiens peuvent ajouter au nombre de réfugiés réinstallés à travers le parrainage privé. Mais le gouvernement doit faire sa part en soutenant un important programme de parrainage gouvernemental.

Jusqu'à tout récemment, le gouvernement réinstalle de moins en moins de réfugiés.



Il est temps de mettre fin à ce déclin en augmentant le nombre de réinstallations gouvernementales.

Les Canadiens veulent s'assurer que leur gouvernement s'acquitte de sa responsabilité, au nom de tous les Canadiens, qui est de protéger les réfugiés par la réinstallation.

Nous savons d'expérience que nous sommes capables d'accueillir un grand nombre de réfugiés et que nous bénéficions des contributions des réfugiés.

Les réfugiés contribuent à nos communautés en tant que :

parent
fermière
comptable
thérapeute
professeur
écrivain
infirmier
députée
amie
collègue
travailleur de la construction
voisine
médaille olympique
avocate
bénévole
artiste
entrepreneur
militante
pharmacienne

Le Canada peut et doit accepter au moins 20 000 réfugiés parrainés par le gouvernement chaque année.